

LE LAC DE LAVALETTE, UN POUMON BLEU ET VERT

HAUTE-LOIRE. AVEC SON PLAN D'EAU ET SA BASE DE LOISIRS SITUÉS À 820 M D'ALTITUDE, SUR LA COMMUNE DE LAPTE, LE SITE DE LAVALETTE EST UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCO-TOURISTIQUE.

« **C'** est un endroit exceptionnel, avec son barrage enserré, sa plage et son milieu naturel varié. En ces temps de crise sanitaire, ce cadre attire de nombreux visiteurs qui ont besoin de s'oxygéner ». Madeleine Dubois, présidente du Syndicat Mixte de Lavalette, ne tarit pas d'éloge sur ce lieu réputé pour ses activités de pleine nature. Que ce soit dans l'eau ou aux abords de la base nautique. Un lieu qui séduit également les amateurs de photos de nature.

LES EAUX DU LIGNON, UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Pour Alexandre Hermann, responsable de la base nautique Sport nature aventure, les atouts du site sont nombreux, avec une mention particulière pour les eaux du Lignon : « C'est le réservoir d'eau potable de la ville de Saint-Étienne. Elles sont vérifiées de manière très fréquente. Le site est aussi régi par la Loi sur l'eau qui impose certaines restrictions pour maintenir leur qualité ».

Tout un système de protection prévaut ainsi autour du lac. Si certaines pratiques comme la baignade et la navigation sont autorisées, l'utilisation de moteurs thermiques et de produits phytosanitaires à moins de 50 mètres des berges est prohibée. Jusqu'à 300 mètres des rives, les nouvelles constructions sont interdites.



À la fois réserve d'eau potable de Saint-Étienne, espace naturel préservé et base de loisirs prisée des touristes, le lac de Lavalette ne manque pas d'atouts. PHOTO PROGRÈS/PHILIPPE VACHER

UN PROJET DE DYNAMISATION DE 466 000 EUROS

En 2020, ce sont près de 70 000 visiteurs qui sont venus profiter des pourtours du lac. En vue d'accroître son attrait touristique, le site va bénéficier de travaux de dynamisation d'ici l'été : agrandissement de la partie restaurant, mise en place d'un théâtre de verdure, reprise du chemin piétonnier, achats d'équipements pour la base de loisirs... Un projet à

466 000 euros.

Développer le site, oui, mais sous certaines conditions, tient à rappeler Madeleine Dubois : « Même si son potentiel touristique est très important, ce lieu doit être préservé. L'idée n'est pas d'accueillir toujours plus de touristes, mais de leur offrir des conditions d'accueil optimales ». Après le label Handicap, le syndicat mixte souhaite obtenir celui du Pavillon Bleu, qui garantit une bonne gestion environnementale.

ROMAIN GAVIDIA

LA PÊCHE, L'AUTRE ATOUT DU LAC

Abritant de belles populations de poissons, le lac est prisé des pêcheurs : « C'est un site phare du département », confie Florian Chopard-Lallier, directeur de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Haute-Loire. « Notre pratique est soumise à des contraintes. La pêche en barque ou en float-tube, par exemple, est autorisée mais encadrée par un arrêté préfectoral. C'est pourquoi il est obligatoire de réserver sur internet avant de venir pratiquer ». Des restrictions qui n'empêchent en rien une excellente fréquentation du site : « Les chiffres sont en constante augmentation. La pêche est un bon complément aux activités touristiques proposées par la base de loisirs. Et permet une certaine fréquentation du lac sur les mois qui entourent la période estivale ». Cette année, la Fédération de pêche a aussi décidé d'investir, afin de faciliter la mise à l'eau pour les barques. Car sur les 220 hectares du lac, certaines zones restent difficilement accessibles.



Le lac attire de plus en plus de pêcheurs depuis quelques années. PHOTO PROGRÈS/DR

Un géant vert au service des Stéphanois

Chaque jour, près de 430 000 usagers, répartis sur l'agglomération stéphanoise, la Haute-Loire et le Forez, sont alimentés par les eaux provenant du Lignon, une rivière qui prend sa source dans le Massif du Mézenc. Le barrage de Lavalette doit sa construction à la ville de Saint-Étienne, dont la population est en plein essor à la fin du XIX^e siècle. La capacité actuelle du réservoir est de plus de 40 millions de m³.

Selon Bernard Bonnet, vice-président chargé de l'eau à Saint-Étienne Métropole, propriétaire du barrage, « le syndicat mixte a développé le site de belle manière, en respectant les contraintes environnementales. Nous collaborons, mais aussi avec la Fédération de pêche de Haute-Loire, pour effectuer un travail rigoureux de surveillance et de protection des eaux du barrage ».